



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4110225

N/REF : 9/09/2024 15H05 C:002640 I:04085
V/REF : E42121
V/Email reçu le Lundi 09/09/2024 a 15H05

SELON DEVIS N° 4090013

V/REF.IMM. ALH-2001
IMMEUBLE : LE 51/55 BOURBONNAIS
51-53-55, RUE BOURBONNAIS
2, RUE LITRE
69009 LYON

ALLIADE HABITAT
Service Sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 02 Décembre 2024

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLÉE 53 - LOGT SINSITRÉ 2EME ETAGE DROITE (EN MONTANT) - PORTE SITEX

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4090013 du 05/09/2024 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

INTERVENTION DU 26/09 AU 25/10/2024 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS 4090013 CONCERNANT LA REMISE EN ÉTAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU LOGEMENT DE TYPE T2 SUITE A UN INCENDIE SURVENU DANS LE SÉJOUR ET AYANT ENDOMMAGÉ PARTIELLEMENT L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DU LOGEMENT.

TRAVAUX CONCERNANT LA DÉPOSE ET ÉVACUATION DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES, CRÉATION D'UNE ALIMENTATION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES AVEC POSE D'UNE PRISE EN PCM POUR PERMETTRE AUX CORPS DE MÉTIERS DE DISPOSER D'UN POINT D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.

DANS UN SECOND TEMPS, INTERVENTION CONCERNANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES A LA REMISE EN ÉTAT DES INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES PAR L'INCENDIE, SOIT :

ENTRÉE : RÉFECTION D'UN CIRCUIT ÉCLAIRAGE SUR UN POINT LUMINEUX AU PLAFOND TYPE DCL COMMANDÉ PAR DEUX INTERRUPTEURS TYPE V&V.
LE REMPLACEMENT DU COMBINÉ INTERPHONE ABSENT AINSI QUE LA POSE D'UN DAAF ET REPRISE DES INSTALLATIONS COURANT FAIBLE DANS LA GAINTE TECHNIQUE

SÉJOUR : RÉFECTION D'UN CIRCUIT ÉCLAIRAGE SUR UN POINT LUMINEUX AU PLAFOND TYPE DCL COMMANDÉ PAR DEUX INTERRUPTEURS TYPE V&V. RÉFECTION D'UNE LIGNE THERMOSTAT ET D'UNE LIGNE D'ALIMENTATION RADIATEUR.
REEMPLACEMENT DE 4 PRISES ENCASTRÉES 2P+T AVEC BOITE D'ENCASTREMENT ET REMPLACEMENT D'UNE PRISE TV ET UN PRISE TÉLÉPHONE. FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR A FLUIDE CALOPORTEUR ATLANTIC 1500W.



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4110225

CUISINE : REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES APPAREILLAGES NOIRCIS PAR L'INCENDIE, SOIT UN DOUBLE INTERRUPTEUR, 6 PRISES ENCASTRÉES 2P+T 16A, 1 LINOLITE CLASSE II, 2 SORTIES DE CÂBLES 20A, UNE DCL ENCASTRÉE AVEC AMPOULE ET UN RADIATEUR A FLUIDE CALOPORTEUR ATLANTIC 750W.

SALLE DE BAINS : REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES APPAREILLAGES NOIRCIS PAR L'INCENDIE, SOIT UN DOUBLE INTERRUPTEUR, 1 PRISE ENCASTRÉE 2P+T 16A, 1 LINOLITE CLASSE II, 1 SORTIES DE CÂBLES 20A, UNE DCL ENCASTRÉE AVEC AMPOULE ET UN RADIATEUR SECHE SERVIETTE A FLUIDE 500W ATLANTIC.

CHAMBRE : REMPLACEMENT DES APPAREILLAGES NOIRCIS PAR L'INCENDIE, SOIT UN INTERRUPTEUR SIMPLE, 3 PRISES ENCASTRÉES 2P+T AVEC BOITE D'ENCASTREMENT ET REMPLACEMENT D'UNE PRISE TV ET UN PRISE TÉLÉPHONE

REALISATION D'UN CONTROLE COMPLET DE L'INSTALLATION AVEC FOURNITURE ATTESTATION CONSUEL DE MISE EN SECURITÉ DES INSTALLATIONS

SUITE DEMANDE COMPLEMENTAIRE REMPLACEMENT DU RADIATEUR DE LA CHAMBRE PAR UN MODELE EQUIVALENT SOIT UN MODELE ATLANTIC CHALEUR DOUCE 1250W.

OBSERVATIONS :

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Refection suivant devis 4090013	2887,37	2887,37
1,00	II/ Travaux complementaires radi. chambr	415,00	415,00
TOTAL H.T.			3302,37
T.V.A. a 10,00%			330,23
TOTAL T.T.C.En EURO			3632,60

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4110225

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E42121
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

0909 - 1505

Prestation Parties Privatives

HP 2001 - INC 240204 - devis n° 4090013, Travaux à réaliser entre le 10/09/2024 et le 20/11/2024

Votre contact : MME SYLVIE LE MENN (0629809434)

51 BOURBONNAIS (ALH - 2001 - 0001 - 0053)

Logt Vacant Anc Occupant : 528419/60 M. RASCLE
Noel

53 rue du Bourbonnais

69009 LYON 9EME ARRONDISSEMENT Logement n° 200020,
porte n° 20, 2ème étage, Type 2

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	2 887,37	1,00 U	2 887,37	10,00%
suite incendie, accord sur votre devis n° 4090013 : réfection installation électrique logement (toutes les pièces) - diagnostic contrôle Consuel				
ELF - .Electricite	415,00	1,00 U	415,00	10,00%
plus-value pour fourniture et pose d'un radiateur électrique dans chambre 1500 W				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		3 302,37 €
Total TVA	10,00%	330,24 €
Total TTC		3 632,61 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E42121
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR